



LE REVEIL SYNDICALISTE

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DE L'UNION
DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS CONFEDERES DE LA
LOIRE - INFÉRIEURE

---oo0oo---

DIRECTION

Bourse du Travail - Rue A. Leloup

N A N T E S

ADMINISTRATION

P O U R

L'AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES
ET RETRAITES

COMITE GENERAL DE L'U.D.
Samedi 27 Septembre 9h. - 14h.

avec

BENOIT FRACHON

SECRETARE GENERAL DE LA C.G.T.

Assemblée des Responsables et
Délégués de tout le Département

Dimanche 28 Septembre à 9h.

- BOURSE DU TRAVAIL DE NANTES -

ORGANISONS DANS L'UNION

UNE GRANDE CAMPAGNE POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES

LA C.A. DE L'U.D. C.G.T. INVITE LES TRAVAILLEURS A SE SERRER LES
COUDES POUR :

- De nouveaux accords de salaires qui tiennent compte de l'augmentation des prix
- le versement immédiat d'avance provisionnelle
- Contre le recul de l'âge de la retraite, le maintien et l'amélioration des avantages acquis de tous les salariés.

La Commission Administrative de l'Union Départementale réunie à Nantes, après examen de la situation faite aux salariés, constate une aggravation des conditions d'existence des travailleurs par :

- la reprise de la hausse inflationniste des prix, qui touche chaque jour un nombre plus grand d'articles et de denrées, comme doit le reconnaître le bulletin de l'office National de la statistique.

- Le refus persistant du Gouvernement de convoquer la Commission Supérieure des Conventions Collectives pour le relèvement du salaire minimum inter-professionnel, alors que le coût de la vie a augmenté de plus de 15% depuis Septembre 1951 date du dernier relèvement des salaires.

- Les mesures restrictives annoncées par le Ministre du Travail, visant l'assurance maladie, l'assurance vieillesse et les Allocations Familiales, et s'attaquant d'autre part aux fonctionnaires et personnels à statuts, en vue de la suppression des avantages acquis.

- L'aggravation de la crise économique et la réduction constante des crédits civils qui ont pour conséquence, d'augmenter le nombre des travailleurs et travailleuses sans emploi.

La Commission Administrative estime que ces faits traduisent une aggravation de la politique de guerre menée dans le cadre de " l'Alliance Atlantique".

Elle précise, que les dépenses de guerre s'accroissent, mais que cette politique procure des bénéfices aux Sociétés Capitalistes, les frais en sont supportés par la population sous forme de baisse du niveau

de vie et du pouvoir d'achat, cette baisse ne résultant pas seulement du blocage des salaires, mais aussi de l'extension du chômage et de la diminution généralisée des heures de travail.

Face à cette situation, la C.A. considère qu'il est indispensable que les travailleurs défendent leurs salaires en améliorant leur pouvoir d'achat.

En conséquence, elle appelle les travailleurs du département à discuter partout de l'augmentation générale de leurs salaires et elle les invite quelque soit, leur appartenance syndicale, à se serrer les coudes autour de leurs revendications qui doivent être déposées près de l'ensemble des directions et chambres patronales.

La C.A. rappelle qu'il importe d'exiger la discussion de nouveaux accords de salaires qui compenseront au minimum l'augmentation du coût de la vie jusqu'à Juin, soit 15%, de même que celle enregistrée depuis Juillet.

1°) Sans attendre que se déroulent et se concluent ces discussions, les travailleurs de chaque entreprise et industrie, exigeront le versement d'une avance provisionnelle qui tiendra compte de leur nécessité.

2°) La réunion de la Commission supérieure des Conventions collectives en vue du relèvement immédiat du salaire minimum garanti, en faisant état que la Commission ne s'est pas réunie depuis Août 1951, alors que la loi du 18 Juillet 1952 stipule qu'elle doit se réunir au moins une fois l'an.

3°) l'échelle mobile automatique et intégrale sur les salaires révalorisés.

4) la suppression des abattements de zone, en tenant compte que le bulletin de la division statistique du Ministère du Travail, reconnaît que les écarts réels entre les salaires de province et ceux de Paris, continuent à augmenter.

5°) L'application de la journée de 40 heures avec le salaire de 48 heures.

6°) Le maintien des avantages acquis

menacés par les projets gouvernementaux, la défense et l'amélioration de la Sécurité Sociale.

La C.A. demande à tous les travailleurs du département d'adapter dans l'unité ces revendications d'ordre général à leurs entreprises, Industries, Administrations et les assure de son appui complet dans l'action à entreprendre pour l'augmentation générale des salaires, traitements et retraites et la défense et l'amélioration des avantages acquis

---oo0oo---

COMMUNIQUE DU 1er SEPTEMBRE 1952 DU BUREAU DE L'U.D.

Le Bureau de l'Union Départementale a pris connaissance des dispositions prises par les Unions Locales à la suite de la réunion de la Commission Administrative.

Il insiste pour que partout sur la base des syndicats, sections syndicales, les militants et responsables se réunissent en vue de la préparation de la grande campagne pour l'augmentation générale des salaires, traitements, retraites et pensions.

Il demande à tous les militants et responsables d'examiner l'organisation du travail, en vue de donner à la campagne son maximum d'intensité et d'efficacité, ceci sous le signe de la démocratie syndicale et de l'unité pour l'obtention des revendications générales et particulières propres à chaque entreprise, corporation, industrie.

Le Bureau informe les syndicats et les travailleurs, que la Commission Administrative afin de coordonner et de renforcer l'organisation de cette campagne, a décidé de convoquer le Comité Général de l'Union Départementale le 27 Septembre et les membres des bureaux, conseils syndicaux, délégués du personnel, comités d'entreprise et collecteurs en assemblée départementale des cadres

syndicaux le Dimanche 28 Septembre à la Bourse du Travail de Nantes.

Il précise que ces deux importantes assemblées auront à l'ordre du jour, l'augmentation générale des salaires, traitements et retraites et la défense des avantages acquis, menacés par les projets gouvernementaux.

Elles seront présidées par le camarade BENOIT FRACHON, Secrétaire Général de la C.G.T. qui y représentera le Bureau Confédéral.

Le Bureau de l'U.D. demande à tous les syndicats et sections syndicales de préparer en liaison avec les Unions Locales ces importantes assises départementales dans le cadre de la lutte pour les avances provisionnelles et de nouveaux accords de salaires, et sur la base des dispositions et actions qui doivent découler de l'effort d'ensemble pour l'aboutissement de toutes les revendications.

Le Bureau de l'Union Départementale.

---oo0oo---

L'Union Départementale et l'Union Locale de Nantes des Syndicats Confédérés face aux mesures policières prises dans la soirée du 4 Septembre et au cours de la nuit contre les locaux de la Bourse du Travail de Nantes, élèvent une énergique protestation

Elles précisent à tous les travailleurs du département, qu'à partir de 19 h 30 le 4 Septembre, toutes les rues donnant accès à la Bourse du Travail ont été barrées par d'importantes forces de police et de C.R.S. qui ont interrompu toute circulation et droit d'entrée dans les locaux syndicaux.

L'U.D. et l'U.L. soulignent qu'il s'agit là d'une mesure à caractère fasciste rappelant les procédés employés pendant l'occupation. Le Préfet de la Loire-Inférieure violant le droit d'expression et in-

terdisant par un arrêté la pièce "Drame à Toulon"; qui était annoncée Salle Colbert, a de plus porté une atteinte intolérable au droit syndical, en faisant corner la Bourse du Travail, maison des travailleurs Nantais.

L'Union Départementale et l'Union Locale appellent les travailleurs du département à élever, tout en renforçant l'unité pour l'augmentation de leurs salaires, d'énergiques protestations près des Pouvoirs Publics contre ces procédés qui rappellent ceux qui en 1939 menèrent à la dissolution de toutes les organisations syndicales ouvrières.

L'Union Départementale et l'Union Locale des Syndicats Confédérés.

---oo0oo---

27-28 Septembre avec BENOIT FRACHON

Comité Général et Assemblée des Responsables - Délégués du Département

Tous les syndicats connaissent les décisions de la Commission Administrative de l'Union Départementale. De partout l'on prépare le Comité Général et l'Assemblée des responsables des 27 et 28 Septembre, avec le camarade Benoît FRACHON.

Il va nous être donné de discuter de l'organisation de la campagne pour l'augmentation des salaires et de son développement en présence du camarade Benoît FRACHON et nous allons pouvoir ainsi bénéficier de ses conseils autorisés.

Ceci ne constitue qu'un aspect de la convocation de ces assemblées, qui se placent, il convient de le souligner, sur la base de notre action pour les salaires, la défense des avantages acquis et le renforcement de nos syndicats.

En effet, le Comité Général de l'U.D. comme l'assemblée des cadres ne peuvent se préparer que sur la base de l'application dans les usines, bureaux, secteurs publics, des décisions de la C.G.T.

Il ne peut donc être seulement question, aux assemblées des 27 et 28 Septembre des prévisions et perspectives des uns et des autres.

Le pouvoir d'achat diminue d'une manière constante, mais patrons et Gouvernement s'opposent à l'augmentation des salaires. Plus, ils se disposent à réduire les avantages sociaux acquis par les travailleurs tant dans le Secteur Privé que dans le Secteur Public.

Lors des Commissions paritaires dans la métallurgie à Nantes, St. Nazaire, Châteaubriant, le patronat vient de renouveler son refus à l'augmentation, accordant seulement une somme exceptionnelle de 1.500 frs, qui ne règle rien et ne correspond à rien, si ce n'est que la manifestation de la volonté des patrons de tenter de justifier et de soutenir la politique de PINAY.

À la Commission des Conventions Collectives, les représentants de toutes les centrales ouvrières, viennent de demander ensemble la détermination du budget type et la fixation du salaire minimum garanti avant le 15 Septembre. Le Ministre du Travail de PINAY a levé la séance et a immédiatement déclaré à la presse, que le Gouvernement n'est nullement tenu par la décision de la Commission.

C'est clair, les hausses se succèdent et assaillent les foyers ouvriers, mais pour faire face aux exigences écrasantes de la politique de guerre dictée par les Américains à LISBONNE, l'on veut donner un nouveau tour de vis aux salaires et accentuer les mesures de régression sociale, tandis que se développe le chômage.

Voilà donc la raison d'être de la campagne de la C.G.T. pour l'augmentation des salaires et par conséquent celle de la convocation de nos assemblées des 27 et 28 Septembre prochain.

Dans ces conditions, tenant compte d'une part, que nous sommes fixés sur les intentions du Gouvernement et des patrons, et d'autre part que le mécontentement des travailleurs est partout très grand et ne va qu'en se développant, il ne peut être **seulement** questions lors de nos assemblées de prévisions, de perspectives.

C'est au contraire, une très grande discussion qui doit s'y engager, avec l'analyse du bilan de chaque syndicat; de chaque entreprise, corporation dans la détermination des revendications et leur soutien, dans le rassemblement et l'action de tous les travailleurs sur la même plate-forme revendicative.

Mais là encore, notre discussion ne saurait être complète, si l'on n'a pas pris également dans l'application des décisions confédérales pour la réalisation de l'unité d'action avec comme objectif l'augmentation

des salaires, les mesures propres à régler nos faiblesses dans le domaine du collectage des cotisations, de la diffusion de la V.O.G. et de la parution normale de nos bulletins d'entreprise, comme dans le domaine du recrutement qui doit non seulement être mis à l'ordre du jour, mais surtout organiser en permanence.

Général du 27, l'Assemblée Départementale des membres des bureaux, conseils, délégués collecteurs du 28 Septembre, seront d'une contribution certaine à ce qu'attendent de la C.G.T. les travailleurs de notre département pour l'augmentation générale de leurs salaires et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Ces conditions réalisées, le Comité

Claude MORIN

---ooOoo---

APRES LA REUNION DU 5 SEPTEMBRE DE LA COMMISSION SUPERIEURE DES CONVENTIONS COLLECTIVES

L'Union Départementale rappelle à tous les syndicats Confédérés, aux travailleurs que le Vendredi 5 Septembre, la Commission des Conventions Collectives s'est réunie.

Elle souligne qu'à cette réunion, les représentants C.G.T. avaient reçu mandat du Bureau Confédéral de présenter une motion préjudicielle demandant la désignation et la convocation immédiate d'une sous-commission pour établir le budget type, de même que de prendre contact avec les délégations des autres centrales en vue de définir une position commune.

L'Union Départementale précise aux syndicats et aux travailleurs:

1°) Que la proposition de la C.G.T. tendant à la désignation et à la convocation de cette sous-commission n'a pas obtenu la majorité par suite de l'abstention de "F.O." et de la "C.G.C."

2°) Que les dirigeants de la C.F.T.C. F.O. - C.G.C. ont non seulement refusé de prendre contact avec la C.G.T., mais ont tenu une réunion séparée la veille.

Toutefois, toutes les organisations ont dû tenir compte de la volonté unanime des travailleurs et malgré l'opposition du Ministre du Travail, la Commission a décidé de se réunir avant le 15 Septembre pour étudier et fixer le budget type servant à déterminer le minimum garanti.

L'Union Départementale considère que les travailleurs ont remporté par là une nouvelle victoire venant après celle de la convocation de la Commission, victoire qu'il importe de consolider de toute urgence en proposant dans les usines, bureaux, sur le plan des syndicats, à tous les travailleurs à toutes les organisations syndicales, d'intervenir près des Pouvoirs Publics, Ministre du Travail et Gouvernement pour :

- l'accord rapide de toutes les organisations sur un projet de budget type satisfaisant

- imposer la réunion avant le 15 Septembre de la Commission supérieure des Conventions Collectives afin qu'elle fixe son budget type.

- une action unie et résolue pour le relèvement du salaire minimum garanti, avec augmentation correspondante des salaires, traitement et retraites.

L'U.D. recommande en particulier aux syndicats de prendre toutes les dispositions propres à l'information des travailleurs sur les débats qui se sont déroulés et se dérouleront à la Commission des Conventions Collectives. Elle rappelle que l'unité réalisée en Août 1951, avait imposé le relèvement du minimum garanti, avec augmentation correspondante des salaires. Elle affirme que l'effort d'union et d'action de tous les salariés sans distinction d'appartenance syndicale peut également permettre d'obtenir aujourd'hui d'une manière certaine les mêmes résultats.

- Le Secrétariat -

---ooOoo---

LA CAMPAGNE REVENDICATIVE DANS LA METALLURGIE NANTAISE

Si la période des congés a amené un certain ralentissement de l'activité de notre syndicat, nous ne pouvons pas dire que pour autant elle a été négative.

En effet, au début du mois d'Août, à la suite de la parution des indices des 17 villes de province, servant de base à notre

accord de salaire du 23 Avril 1951, nous adressions au syndicat patronal une demande de réunion de commission mixte. Cette réunion qui s'est tenue le 28 Août a été de nouveau la démonstration que les patrons Nantais, se retranchant derrière la politique de leur ami, le patron PENAY se refusent à toute amélioration de notre pouvoir d'achat.

....//..

Au cours de la discussion le syndicat patronal, n'a pas ménagé les louanges vis à vis de cette politique de blocage des salaires qui, ne l'oublions pas lui permet de réaliser sur le dos des travailleurs de substantiels bénéfices, les bilans des entreprises Nantaises de cette année en sont d'ailleurs la preuve certaine. C'est pourquoi, n'hésitant pas de nouveau à renier sa signature au bas de notre accord de salaires, il s'est opposé à toute augmentation, acceptant seulement de donner une somme dérisoire de 1.500 frs à tous les métallurgistes, dans l'espoir que celle-ci calmerait le mécontentement.

Les métallurgistes sont loin d'être satisfaits d'une telle aumône, mais ils comprennent que celle-ci n'a été donnée que grâce à la magnifique lutte qu'ils ont menée dans l'unité, en Avril et Mai, et dont les patrons se souviennent encore.

Aussi, la résolution de la Commission Administrative de notre C.G.T. appelant à une grande campagne pour l'augmentation générale des salaires, correspond-elle exactement au désir des travailleurs de la métallurgie Nantaise à la suite de la position du syndicat patronal.

Si le mécontentement est certain, par contre les travailleurs conditionnent leur action à la réalisation de l'unité. Ils ont d'ailleurs raison, car l'union seule, apportera le succès dans notre lutte, or les dirigeants locaux de la C.F.T.C. et de F.O. ne sont guère enthousiastes à Nantes de renouer l'unité.

Ceci n'a d'ailleurs qu'une importance relative car nous savons fort bien que ceux-ci n'accepteront de discuter avec

notre syndicat que lorsqu'il y seront contraints par leurs adhérents et l'ensemble des travailleurs.

Aussi, notre Commission Exécutive à sa réunion du 3 Septembre a décidé d'adresser une lettre à F.O. et C.F.T.C. leur proposant une réunion commune pour discuter d'un programme revendicatif, d'une action commune contre l'aggravation du chômage et contre les atteintes portées à la Sécurité Sociale.

Ces propositions limitées ont été popularisées parmi les travailleurs dans chaque usine pour qu'elle soient discutées entre nos militants et l'ensemble des travailleurs.

De plus, toutes les revendications particulières propres à l'usine, à l'atelier au service, au travailleur y seront jointes, créant ainsi, les conditions du rassemblement de tous les travailleurs sur des revendications qui émanent d'eux et qu'ils auront à coeur de défendre.

Parallèlement à ce travail, nous avons compris toute la nécessité que nous avons de faire un travail de propagande intense, sachant que ce n'est que dans la mesure où nous aurons expliqué sans relâche la justesse d'une demande de réévaluation de nos salaires, que les métallurgistes comprendront la nécessité qu'ils ont de se battre. Aussi, par la sortie de nos journaux d'entreprise, par tracts, par prises de parole à la sortie des usines, enfin par la mobilisation de tout notre appareil syndical, nous sommes convaincus que rapidement nous créerons les conditions d'unité et d'action et ainsi que de nouveau, les métallurgistes Nantais, contribueront par leur lutte au succès de la campagne revendicative lancée par la C.G.T.

R. ROUSSELOT
Secrétaire du syndicat des Métaux de Nantes.

—ooOoo—

Presse Syndicale

LES RAISONS DE NOS DIFFICULTES

par C. MORIN, Secrétaire Général de l'U.D.

Il ne se déroule pas d'assemblée de militants, de congrès dans notre département sans que la question de notre presse se trouve posée dans les rapports, les discussions.

Voilà qui est bien, mais les faits montrent que dans l'application il en est tout autrement. En effet, si nous faisons le bilan, nous trouvons :

VIE OUVRIERE - Diffusion moyenne hebdomadaire de 4.400 exemplaires pour tout le département. Ceci n'est pas, bien entendu en rapport avec les possibilités et avec l'influence de la C.G.T. La diffusion est en particulier très faible sur Nantes - St. Nazaire - Châteaubriant - Donges et se trouve loin de revêtir y compris dans nos organisa-

tion les méthodes et le caractère de masse nécessaires à la diffusion du journal confédéral.

PRESSE D'ENTREPRISE - Pour une partie dans les syndicats, sections syndicales l'on sort des journaux d'entreprise, mais malheureusement ils ne sortent que trop rarement. En fouillant davantage nous voyons :

- que très peu de journaux d'entreprise sortent dans les grands chantiers et usines de la métallurgie Nantaise

- pratiquement pas dans la métallurgie Nazairienne, Bâtiment et autres corporations

- Toutefois des progrès ont été réalisés dans ce domaine par les syndicats de

....//..

Châteaubriant, d'Ancoenis. Nous pouvons déjà indiquer, car les faits le permettent qu'ils facilitent grandement le travail de nos organisations, et ont permis, dans certains cas d'enregistrer des résultats en particulier des adhésions nouvelles à la C.G.T.

La Commission Administrative Confédérale a précisé les efforts qui devaient être faits pour l'amélioration de notre propagande dans le cadre de la campagne revendicative. Il est en effet indispensable que notre presse touche la masse des travailleurs ainsi elle devient d'une contribution certaine et efficace à la réalisation de l'unité d'action pour les revendications, comme au recrutement des travailleurs à notre organisation.

Il n'est en effet pas facile dans une entreprise ou notre presse ne pénètre pas et où notre propagande est pratiquement inexistante de réaliser l'unité d'action et de faire de nouveaux adhérents à la C.G.T.

Prenons à ce sujet l'exemple de l'Atelier de Chaudronnerie des Chantiers de Bretagne à Nantes. Nous y diffusions en Août 12 V.O., avions 40 syndiqués, ajoutons que le journal de la section syndicale ne sort pas régulièrement.

Or, il y a dans cet atelier 300 ouvriers environ, dans leur grande majorité non syndiqués, et les camarades délégués ont de grosses difficultés à recruter de nouveaux adhérents.

L'explication réside pour une large part dans la faiblesse de rayonnement de notre presse dans cet atelier. En effet sur 300, peut être plus de 200 travailleurs de cet atelier, lisent tous les jours la presse gouvernementale, Populaire, Résistance et autres, qui leur donne une idée inexacte de la C.G.T. et de son action.

D'autre part sur le plan de l'atelier avec des moyens aussi faibles, la

---ooOoo---

Paix

AU TRAVAIL POUR PREPARER LE CONGRES DES PEUPLES LE
5 DECEMBRE A VIENNE

par Maurice GARAND
Secrétaire de l'U.D.

Lors de sa dernière séance, la C.A. a appelé les militants, les travailleurs et travailleuses du département à préparer activement le Congrès des Peuples qui se tiendra le 5 Décembre à Vienne.

Point n'est besoin d'insister sur l'importance de ce rassemblement où après discussion seront déterminées les bases d'accords susceptibles de développer un

C.G.T. n'apparaît pas à leurs yeux comme la grande organisation de masse qui à propos de toutes les revendications se place à la tête des travailleurs.

Le moment est venu de corriger ces faiblesses avec soin et rapidité partout où elles existent et d'assurer, en prenant les mesures d'organisation nécessaires une diffusion plus grande de la V.O. de même qu'il convient de développer notre propagande à l'entreprise, avec le souci constant d'informer régulièrement les travailleurs sur l'action revendicative en ne manquant jamais d'y préciser la position de la C.G.T. et de ses organisations, de même que la part qu'elles y prennent.

Afin d'apporter une contribution efficace au développement de la V.O. et de notre propagande en générale, la C.A. de l'U.D. a mis en place une commission de presse.

Mais son travail n'aura de valeur que dans la mesure où dans les Unions Locales et syndicats l'on se penchera sur cette question avec toute l'importance que cela nécessite et en s'efforçant de développer dans les faits l'orientation et les positions qu'elle aura définies.

En avant donc, vers les résultats qui sont à portée de notre main, pour l'augmentation générale des salaires et le recrutement de nouveaux adhérents.

C. MORIN

NOTA - Nous recommandons aux syndicats ou Sections de bien vouloir lorsqu'ils font un journal, d'en adresser un exemplaire à l'Union Départementale.

mourant d'une telle puissance que, comme le rappelle la carte mise en vente par le Conseil National de la Paix, "L'esprit de négociation prévaudra sur les solutions de force".

La marche des événements est telle qu'il est possible de placer l'action des travailleurs dans le cadre de multiples Comités de Paix.

...../.....

Sans doute les tâches sont-elles nombreuses, c'est vrai, menées dans l'union la campagne pour l'augmentation des salaires ne peut faire oublier à nos militants que notre C.G.T. poursuit et poursuivra inlassablement ses efforts pour réduire les crédits militaires générateurs de misère, de chômage, pour rétablir l'indépendance de notre pays et pour sauver la Paix.

Il n'est pas inutile de rappeler la résolution votée par la C.A. de la C.G.T. le 13 Août, qui demande à toutes les organisations d'apporter leur aide au mouvement de la Paix, cette aide, précise le texte devra se manifester indépendamment de la campagne pour les salaires.

Il est donc clair, qu'on ne saurait gêner l'action revendicative là où l'unité a pu se réaliser en y ajoutant un problème que les ennemis de la C.G.T. présentent comme extra-syndical.

Comment s'y prendre pour assurer notre participation au Congrès des Peuples ? D'abord ouvrir la discussion partout, grouper les travailleurs sans considération d'opinion.

Il n'est pas question de faire partager la conception de la C.G.T. avec ceux qui veulent la guerre, ce qui en bien des cas ne peut aboutir qu'à des discordes et des pertes de temps, alors que les menaces se font pressantes. Il est d'évidence que cela ne change rien à ce qu'à dit et dira la C.G.T. dans ses orga-

nisations, ses réunions, ses manifestations, lorsqu'elle doit expliquer les raisons des guerres et où sont les fauteurs de guerre.

Mais le Congrès des Peuples, se pose sur des bases larges, capables de rallier tous les travailleurs "esprit de négociations" "libre choix des peuples à se déterminer eux-mêmes" ne sont-elles pas des définitions capables de rassembler.

Participer aux travaux des Conseils communaux et départementaux, impulser et créer des Comités de Paix, où après échanges de vues, l'action sera engagée près des élus près des Pouvoirs Publics, où la vente de milliers de cartes sera envisagée non seulement sous l'angle commercial, mais avec la volonté d'amener toujours plus de travailleurs à l'effort commun pour la Paix.

Bien sûr, chacun gardera la perspective d'envoyer à VIENNE le plus grand nombre possible de délégués, afin que notre département apporte sa pierre à l'édifice de la Paix.

Que nos U.L., nos Syndicats, nos Sections syndicales, se mettent au travail ayant à l'esprit que les actions menées jusqu'alors, ont empêché une troisième guerre et qu'en redoublant d'efforts, les impérialistes Américains, et le Gouvernement PINAY qui livre notre sol, nos aérodromes et nos ports pour une nouvelle occupation, seront battus.

M. G.

---ooOoo---

Trésorerie

A diverses reprises, l'attention du Bureau de l'Union Départementale a été attiré sur les retards avec lesquels rentrent le montant du matériel divers ventilé dans les syndicats.

Il a été décidé de rappeler l'attention des trésoriers et bureaux de syndicats en particulier sur les points suivants:

1°) un certain nombre de syndicats détiennent encore des brochures des rapports de Benoît FRACHON et Alain LE LEAP du dernier Congrès de la C.G.T., de même que la brochure sur les délégués du personnel.

Nous les invitons à en régler le montant sans attendre près de leur Union Locale.

2°) De nombreux syndicats de Nantes et de St. Nazaire en particulier, n'ont pas encore versé près de l'U.D. le montant du droit d'adhésion (200 francs) au Congrès de l'Union Départementale des 7 et 8 Juin dernier.

Nous les prions de régulariser d'urgence près de la trésorerie de l'Union Départementale.

L'Union Départementale est persuadée que les syndicats intéressés par ce rappel, prendront immédiatement les dispositions nécessaires pour régler le montant de leurs dettes.

---ooOoo---

L'unité en marche

POSITION COMMUNE AUX BATIGNOLLES A NANTES

Nous Publiions ci-dessous le texte d'un tracté que viennent d'adresser aux travailleurs, les Sections Syndicales C.G.T.; F.O. ; In-

dépendants de l'Usine des Batignolles et que nous recevons en dernière minute :

BATIGNOLLES-CHATILLON

SECTION SYNDICALES

C.G.T ; F.O. et INDEPENDANTS

12 Septembre 1952

Chers Camarades,

Une fois de plus le patronat a manifesté sa volonté de ne pas augmenter nos salaires. A la dernière réunion de la Commission mixte, les employeurs ont opposé un refus catégorique aux demandes des organisations syndicales. Ils ont tout de même été amenés à verser une indemnité de 1.500 francs pour "éviter" trop de mécontentement. Vous avez appelé ça " Un os à ronger".

Parallèlement pour augmenter notre pouvoir d'achat, les patrons proposent d'augmenter la durée de la semaine de travail. Au Bâtiment N.P.M. l'horaire est porté à 54 heures pour les tourneurs, alors que toutes les demandes d'embauche dans cette profession n'ont pas été satisfaites (exemple des tourneurs licenciés de la S.N.C.A.S.O. que la Direction refuse d'embaucher sur l'ordre des services locaux de l'armement.)

Nous alertons tous les travailleurs sur le danger de l'accroissement de la durée de la semaine de travail. En fixant les horaires à 40, 45, 48 et 54 heures, la Direction veut diviser les ouvriers pour mieux les exploiter.

La situation économique actuelle permet la satisfaction de nos revendications concernant l'augmentation des salaires et la diminution de la durée hebdomadaire de travail.

Dans l'immédiat et tous unis sans distinction d'appartenance syndicale

REFUS DE L'AUGMENTATION DES HORAIRES

ET UNITE POUR L'AUGMENTATION DE NOS SALAIRES

Pour la C.G.T.,

Pour F.O.,

Pour les Indépendants,

ROUAUD

GOURDEL

SAUTEJEAU

---ooOoo---

NOS UNIONS LOCALES S'ADRESSENT AUX U.L.
C.F.T.C. et F.O.

Nos Unions Locales de St. Nazaire, Nantes, Amcenis, ont décidé après la réunion de la Commission des Conventions Collectives de s'adresser aux Union Locales C.F.T.C.-F.O. en vue d'une intervention commune pour soutenir la décision de la commission pour la fixation du minimum garanti et la détermination du budget type

avant le 15 Septembre.

Cette action ne doit pas rester seulement au stade des U.L., mais se développer immédiatement dans les usines, syndicats, sans perdre une minute, afin que les résolutions, lettres, télégrammes parviennent aux Préfets, Sous-Préfets, Ministre du Travail et Gouvernement.

MOIS DE SEPTEMBRE 1952 - L'Imprimeur-Gérant
J. NICOLAS